

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2022

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES

JOUR 2

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.

**Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2
ET l'étude critique de document(s)**

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Dissertation 1 : Le Moyen-Orient depuis 1948 : une paix impossible ?

Dissertation 2 : Juger les crimes de masse et les génocides après 1946

Le candidat traite l'étude critique de documents suivante :

Étude critique de documents : « La question environnementale aux États-Unis »

Consigne : En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous exposerez la complexité des rapports qu'entretiennent les États-Unis avec leur environnement.

Document 1

Le combat politique autour de l'*Arctic National Wildlife Refuge* (ANWR - Refuge faunique national d'Arctique) prend un nouveau tournant. La secrétaire à l'Intérieur, Debra Haaland, chargée de la protection des parcs nationaux et des réserves naturelles, est revenue mardi sur le programme d'exploitation des gisements gaziers et pétroliers amorcé par l'administration Trump, sur la côte nord de l'Alaska. Depuis près de trente ans, le sort de cette zone naturelle de 76 000 kilomètres carrés limitée à l'est par la frontière canadienne, est l'objet d'une lutte acharnée entre démocrates et républicains. Si les conservateurs¹ privilégient les arguments économiques –création d'emplois et indépendance énergétique du pays–, les démocrates s'y opposent au nom de la protection de l'environnement.

« De multiples lacunes juridiques » jalonnent la procédure d'attribution de ces concessions menée par l'administration Trump, selon l'ordre signé par la secrétaire à l'Intérieur.

[...] Quelques heures après son investiture, il [Joe Biden] signe un moratoire² sur l'octroi de nouvelles concessions pour des forages pétroliers et gaziers sur les terres et les eaux nationales. Objectif : le détricotage de la multitude de mesures anti-environnementales prises par son prédécesseur. Malgré quelques précautions prises par Barack Obama qui avait interdit tout nouveau forage de gaz ou de pétrole en mer de Beaufort, l'administration Trump était passée à l'offensive à l'été 2017. Le Congrès conservateur avait entériné une loi autorisant les forages pétroliers et gaziers sur une zone représentant 8 % du refuge faunique national d'Arctique où se côtoient ours polaires, loups, caribous et des millions d'oiseaux migrateurs. Des concessions pour exploiter différentes parcelles avaient finalement été attribuées à la dernière minute par Donald Trump. Ces résultats définitifs à un appel d'offres lancé en décembre, n'ont été publiés que le 19 janvier, deux jours avant son départ. Et sont désormais suspendus.

L'annonce est favorablement accueillie par la ligue pour la nature en Alaska (*Alaska Wilderness League*). L'ONG environnementale, qui milite pour l'annulation des concessions, salue un « pas dans la bonne direction ». Et une étude « qui donne la priorité à la science et à une consultation adéquate des populations autochtones³

¹ Synonyme ici et dans le reste de l'article de Républicains.

² Désigne un accord sur la suspension d'autorisation de nouvelles concessions.

³ Désigne les Amérindiens, peuples présents sur le territoire avant l'arrivée des Européens.

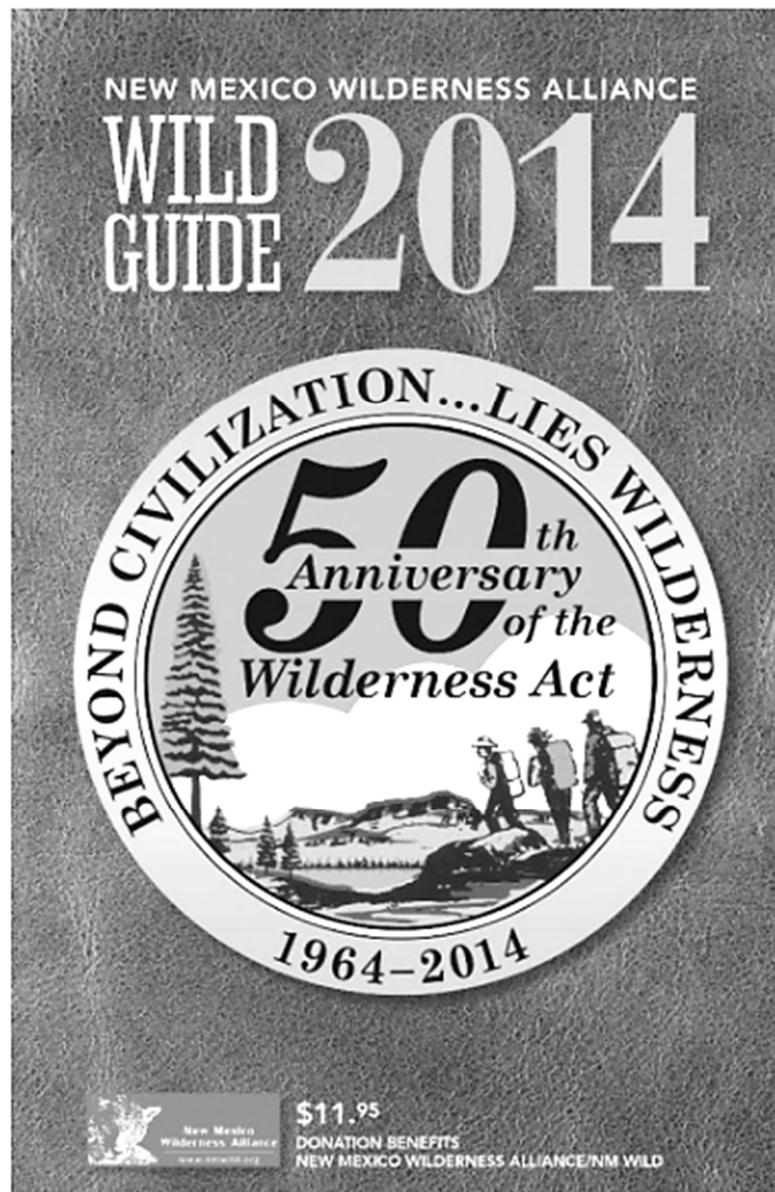
[comme les Gwinch'in, installés entre l'Alaska et le Canada] ». La décision est toutefois loin d'être du goût de la puissante fédération américaine des industriels du gaz et du pétrole (*American Petroleum Institute*). « Les politiques visant à ralentir ou à arrêter la production de pétrole et de gaz naturel sur les terres et les eaux fédérales se révéleront en fin de compte préjudiciables à notre sécurité nationale, au progrès environnemental et à la force économique », a commenté l'un de ses responsables, Kevin O'Scannlain, dans un message transmis à l'AFP.

Source : *Libération* et AFP [Agence France Presse], « L'administration Biden suspend des forages gaziers et pétroliers autorisés sous Trump en Alaska », *liberation.fr*, 2 juin 2021.

https://www.liberation.fr/international/amerique/ladministrationbiden-suspend-des-forages-gaziers-et-petroliers-autorises-sous-trump-en-alaska-20210602_QUUW3G76WREQNLHM7MYCKMJLEM/ [consulté le 10/11/2021]

Document 2

Le Wild Guide est un guide touristique de randonnées et de projets de conservation édité chaque année par la Wilderness Alliance, une organisation locale à but non lucratif fondée en 1997, dédiée à la protection, la restauration et la jouissance continue des terres sauvages et des zones sauvages du Nouveau-Mexique. Les ventes de ce guide servent à financer des projets de conservation.



Traduction de la couverture du guide : « Au-delà de la civilisation... se trouve la nature sauvage ; 50^e anniversaire du Wilderness Act ».